



## ÉPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Zone concernée : Arrondissement d' Argelès-Gazost

### PROCÉDURE D'INFORMATION DU PUBLIC pour les PARTICULES EN SUSPENSION PM10.

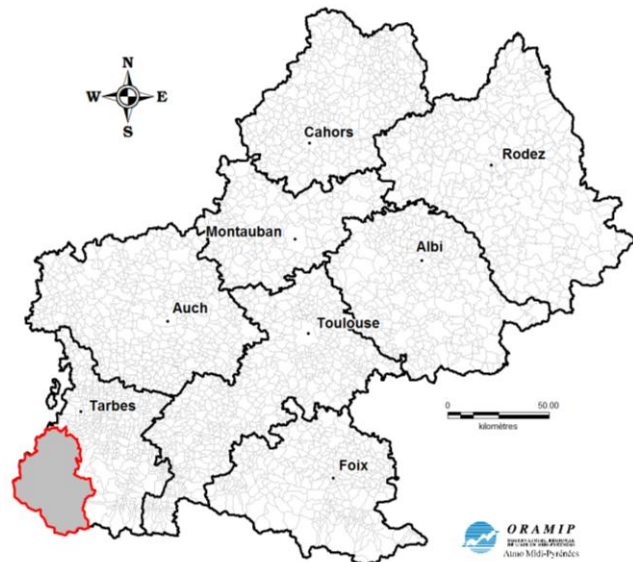
Recommandations sanitaires et comportementales

Communiqué du 06/01/2015 à 08h00

Sur l'arrondissement d'Argelès-Gazost, l'ORAMIP mesure actuellement une concentration en particules en suspension (PM10) supérieure à 50 microgrammes par mètre cube ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ ) pour la journée du 06/01/2015.

Les concentrations moyennes mesurées s'élèvent, ce jour, à  $50,5 \mu\text{g}/\text{m}^3$  sur cet arrondissement.

Conformément à l'arrêté préfectoral du 17 avril 2012, le préfet des Hautes Pyrénées met en œuvre la procédure d'information et de recommandation du public.



**MERCI DE RELAYER CE MESSAGE**

#### DESCRIPTION DU PHENOMENE

La **cause principale** de cette pollution est la présence de conditions météorologiques défavorables à la dispersion des polluants dans l'air qui ont favorisé l'accumulation des émissions locales issues des dispositifs de chauffage, du trafic routier, des industries ou des émissions naturelles.

#### ÉVOLUTION

Dans la nuit de lundi à mardi, les concentrations de particules en suspension PM10 ont augmenté de manière importante sous l'effet des émissions locales et de conditions météorologiques. Les conditions météorologiques ont limité la dispersion des particules en suspension émises, favorisant ainsi leur accumulation dans l'atmosphère. Les concentrations ont dépassé le seuil de recommandation et d'information qui caractérise un épisode de pollution aux particules en suspension PM10.

La situation devrait évoluer favorablement au cours de la journée du fait de la présence de vent favorisant la dispersion des polluants.

Cette procédure est valable pour la journée du 06/01/2015.



## ÉPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Zone concernée : Arrondissement d' Argelès-Gazost

### PROCÉDURE D'INFORMATION DU PUBLIC pour les PARTICULES EN SUSPENSION PM10.

Recommandations sanitaires et comportementales

Communiqué du 06/01/2015 à 08h00

#### RECOMMANDATIONS POUR REDUIRE LA POLLUTION

- réduire les vitesses de tous les véhicules,
- pratiquer le covoiturage et utiliser les transports en commun,
- s'assurer du bon fonctionnement des dispositifs industriels de dépoussiérage,
- éviter d'allumer des feux d'agrément (bois),
- limiter les activités d'écobuage,
- rappel de l'interdiction des activités de brûlage de déchets verts

#### RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Les adultes et enfants avec des problèmes cardiaques ou pulmonaires devraient envisager de réduire les activités physiques et sportives intenses. Ils doivent respecter leur traitement médical en cours et consulter leur médecin en cas de difficulté respiratoire inhabituelle

Il est également recommandé de veiller à ne pas aggraver les effets de la pollution par d'autres facteurs irritants des voies respiratoires, tels que l'usage de solvants ou de peinture sans protection appropriée, et surtout par la fumée de tabac. L'aération des locaux doit être maintenue.

Renseignements ORAMIP :

Résultats actualisés et recommandations comportementales disponibles sur [www.oramip.org](http://www.oramip.org)

05.61.15.42.46 / 06.85.03.06.46

Informations sur la santé, AIR-SANTE : 05.61.77.94.44



## ÉPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

**Zone concernée : Arrondissement d' Argelès-Gazost**

### **PROCÉDURE D'INFORMATION DU PUBLIC** **pour les PARTICULES EN SUSPENSION PM10.**

**Recommandations sanitaires et comportementales**  
**Communiqué du 06/01/2015 à 08h00**

Liste des communes concernées par cet évènement de pollution de l'air :

ADAST	ESTERRE	PRECHAC
ADE	FERRIERES	SAINT-CREAC
AGOS-VIDALOS	GAILLAGOS	SAINT-PASTOUS
ARBEOST	GAVARNIE	SAINT-PE-DE-BIGORRE
ARCIZAC-EZ-ANGLES	GAZOST	SAINT-SAVIN
ARCIZANS-AVANT	GEDRE	SALIGOS
ARCIZANS-DESSUS	GER	SALLES
ARGELES-GAZOST	GERMS-SUR-L'OUSSOUET	SASSIS
ARRAS-EN-LAVEDAN	GEU	SAZOS
ARRAYOU-LAHITTE	GEZ	SEGUS
ARRENS-MARSOUS	GEZ-EZ-ANGLES	SERE-EN-LAVEDAN
ARRODETS-EZ-ANGLES	GRUST	SERE-LANSO
ARTALENS-SOUIN	JARRET	SERS
ARTIGUES	JULOS	SIREIX
ASPIN-EN-LAVEDAN	JUNCALAS	SOULOM
AUCUN	LAU-BALAGNAS	UZ
AYROS-ARBOUX	LES ANGLES	VIELLA
AYZAC-OST	LEZIGNAN	VIER-BORDES
BAREGES	LOUBAJAC	VIEY
BARLEST	LOURDES	VIGER
BARTRES	LUGAGNAN	VILLELONGUE
BEAUCENS	LUZ-SAINT-SAUVEUR	VISCOS
BERBERUST-LIAS	OMEX	VIZOS
BETPOUEY	OSSEN	
BOO-SILHEN	OSSUN-EZ-ANGLES	
BOURREAC	OURDIS-COTDOUSSAN	
BUN	OURDON	
CAUTERETS	OUSTE	
CHEUST	OUZOUS	
CHEZE	PAREAC	
ESCOUBES-POUTS	PEYROUSE	
ESQUIEZE-SERE	PIERREFITTE-NESTALAS	
ESTAING	POUEYFERRE	